
**Salles propres et environnements maîtrisés
apparentés — Maîtrise de la
biocontamination —**

Partie 2:
**Évaluation et interprétation des données de
biocontamination**

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

*Cleanrooms and associated controlled environments — Biocontamination
control —*

ISO 14698-2:2003

Part 2: Evaluation and interpretation of biocontamination data

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d5979c6-dcc5-4d46-8b0f-fc8ed6cfab38/iso-14698-2-2003>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 14698-2:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d3979c6-dcc5-4d46-8b0f-fc8ed6cfab38/iso-14698-2-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d3979c6-dcc5-4d46-8b0f-fc8ed6cfab38/iso-14698-2-2003>

© ISO 2003

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente partie de l'ISO 14698 peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 14698-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 209, *Salles propres et environnements contrôlés apparentés*.

L'ISO 14698 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Salles propres et environnements maîtrisés apparentés — Maîtrise de la biocontamination*:

- *Partie 1: Principes généraux et méthodes*
- *Partie 2: Évaluation et interprétation des données de biocontamination*

Introduction

La présente partie de l'ISO 14698 présente un cadre pour l'évaluation des données de biocontamination recueillies en suivant les principes et les méthodes donnés dans l'ISO 14698-1. Elle peut également s'appliquer aux données de biocontamination recueillies par d'autres systèmes.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 14698-2:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d3979c6-dcc5-4d46-8b0f-fc8ed6cfab38/iso-14698-2-2003)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d3979c6-dcc5-4d46-8b0f-fc8ed6cfab38/iso-14698-2-2003>

Salles propres et environnements maîtrisés apparentés — Maîtrise de la biocontamination —

Partie 2: Évaluation et interprétation des données de biocontamination

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 14698 présente des conseils concernant les méthodes d'évaluation des données microbiologiques et d'estimation des résultats obtenus par l'échantillonnage de particules viables dans des zones à risque. Il convient de l'utiliser, selon le cas, conjointement avec l'ISO 14698-1.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 14698-1:2003, *Salles propres et environnements maîtrisés apparentés — Maîtrise de la biocontamination — Partie 1: Principes généraux et méthodes*
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d3979c6-dcc5-4d46-8b0f-fc8ed6cfab38/iso-14698-2-2003>

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

niveau d'action

niveau de concentration microbiologique établi par l'utilisateur dans le contexte d'un environnement maîtrisé qui, lorsqu'il est dépassé, nécessite une intervention immédiate, y compris la recherche de la cause et une action corrective

3.2

niveau d'alerte

niveau de concentration microbiologique établi par l'utilisateur pour des environnements maîtrisés, permettant une première alerte en cas de dérive par rapport aux conditions normales

NOTE Lorsqu'un niveau d'alerte est dépassé, il convient de porter une attention accrue au procédé.

3.3

trace d'audit

chaîne de documents connexes, ou d'entrées dans des enregistrements, assurant la traçabilité d'informations connexes

3.4

biocontamination

contamination d'une matière, d'un appareil, d'un individu, d'une surface, d'un liquide, d'un gaz ou de l'air par des particules viables

3.5

salle propre

salle dans laquelle la concentration des particules en suspension dans l'air est maîtrisée et qui est construite et utilisée de façon à minimiser l'introduction, la production et la rétention de particules à l'intérieur de la pièce, et dans laquelle d'autres paramètres pertinents, tels que la température, l'humidité et la pression, sont maîtrisés comme il convient

[ISO 14644-1:1999, 2.1.1] [1]

3.6

stratification des données

regroupement de données faisant que des tendances et des écarts importants sont plus faciles à voir et à comprendre

3.7

estimation

⟨résultat⟩ valeur d'un estimateur obtenue comme résultat d'une opération d'estimation

[ISO 3534-1:1993, 2.51] [2]

3.8

estimation

⟨opération⟩ opération ayant pour but, à partir des résultats d'essais dans un échantillon, d'attribuer des valeurs numériques aux paramètres d'une loi prise comme modèle statistique de la population dont est issu l'échantillon

[ISO 14698-2:2003](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d3979c6-dcc5-4d46-8b0f-fc8ed6cfab38/iso-14698-2-2003)

[ISO 3534-1:1993, 2.49] [2] <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6d3979c6-dcc5-4d46-8b0f-fc8ed6cfab38/iso-14698-2-2003>

3.9

estimateur

statistique utilisée pour estimer un paramètre d'une population

[ISO 3534-1:1993, 2.50] [2]

3.10

danger

facteur ou élément biologique, chimique ou physique produisant un effet indésirable sur un individu, l'environnement, un procédé ou un produit

3.11

risque

combinaison de la probabilité d'un dommage et de sa gravité

[ISO/CEI Guide 51:1999, 3.2] [8]

3.12

zone à risque

espace défini et délimité où des individus, des produits ou des matériaux (ou une combinaison quelconque de l'ensemble ci-dessus) présentent une vulnérabilité particulière à la biocontamination

3.13

niveau cible

niveau microbiologique défini fixé par l'utilisateur dans la poursuite de ses objectifs

3.14**validation**

confirmation, par des preuves tangibles, que les exigences pour une utilisation spécifique ou une application prévue ont été satisfaites

[ISO 9000:2000, 3.8.5] [3]

3.15**particule viable**

particule qui se compose d'un ou de plusieurs micro-organismes vivants, ou leur sert de support

3.16**unité viable****UV**

une ou plusieurs particules viables, que l'on dénombre comme une seule unité

NOTE Lorsque l'on dénombre des UV sur un milieu gélosé, il est d'usage de les appeler des unités formant colonie (UFC).

4 Évaluation et interprétation des données de biocontamination

4.1 Généralités

Les informations relatives à la fixation de niveaux d'action, de niveaux d'alerte et, le cas échéant, de niveaux cibles, à la validation des méthodes de dénombrement et à la collecte des données de biocontamination sont traitées dans l'ISO 14698-1. La présente partie de l'ISO 14698 traite de l'évaluation et de l'interprétation des données recueillies.

Il convient que la gestion des résultats microbiologiques provenant de zones à risque prenne en compte les facteurs suivants:

- les types de résultats à recueillir;
- les informations nécessaires;
- les méthodes de traitement des résultats recueillis (par exemple les procédures statistiques, l'analyse de la corrélation, l'intelligence artificielle, etc.);
- le regroupement des résultats afin de se concentrer sur les tendances et les écarts importants, c'est-à-dire la stratification des données;
- la méthode d'expression des résultats (par exemple qualitative, quantitative, graphique, numérique) et les unités de mesure utilisées;
- la solidité des méthodes analytiques et les problèmes éventuels qu'elles posent;
- l'analyse des tendances;
- le suivi sur graphique;
- l'estimation, l'interprétation et l'enregistrement des résultats.

Il est recommandé d'effectuer l'évaluation des résultats en deux étapes: pendant la phase initiale de surveillance (procédure de mise en route) et pendant la phase de surveillance régulière.

4.2 Estimation et évaluation des données résultant de la phase initiale de surveillance

(procédure de mise en route — voir Figure 1)

4.2.1 Signification de la biocontamination

Pour obtenir des estimations fiables de la biocontamination, estimations réunies conformément à l'ISO 14698-1, il est nécessaire de prendre en compte les variables suivantes:

- un nombre adapté à l'échantillonnage et une homogénéité de la matière à échantillonner, ainsi que la précision de dilution des échantillons, le cas échéant;
- la composition du spectre des particules viables concerné; sa variabilité dans le temps et l'effet du stress et des dommages sur la survie et la récupération;
- les résultats provenant de sites de prélèvement différents dans les zones à risque et autres environnements maîtrisés;
- la technique de culture et la méthodologie de comptage;
- la sélection de la méthode d'analyse et la relation entre les essais directs et indirects.

4.2.2 Action corrective

Pour conserver la maîtrise des performances du laboratoire d'essai, il est très important d'identifier et d'éliminer la cause des erreurs éventuelles. Il convient qu'une recherche rapide des résultats non conformes aux spécifications implique d'envisager la possibilité d'une erreur au niveau des essais.

Il convient que cette recherche comprenne:

- une méthode normalisée permettant de mettre en relief les résultats anormaux;
- l'élimination des erreurs grossières ou systématiques;
- l'évaluation des modifications;
- l'établissement de l'efficacité de récupération de la méthode révisée;
- la vérification des appareils;
- la justification et la documentation;
- des règles claires permettant de décider de la façon de dériver le résultat final lorsqu'une analyse a été répétée.

4.2.3 Enregistrements

Il convient que tous les contrôles réguliers et périodiques des méthodes, des instruments et des audits internes, ainsi que la trace des observations d'origine, des feuilles de calculs, des données dérivées et des procès-verbaux finaux soient classés et conservés de manière appropriée. Il est indispensable que les enregistrements comportent l'identité du personnel chargé de l'échantillonnage, de la préparation, des essais, de l'évaluation et de la rédaction des rapports. Il convient de pouvoir obtenir une trace d'audit pour montrer, dans le détail, comment et quand des résultats ont été modifiés. Il convient de conserver, et de remettre à jour selon besoin, la trace des signatures, des visas et des paraphes. Il convient de diffuser les rapports selon les besoins. Cela peut se faire aussi par courrier électronique, par transmission de télécopie et par échange de données informatiques.

Il est indispensable d'assurer une protection appropriée des données et des enregistrements, y compris de ceux conservés dans la mémoire des systèmes informatiques.

1	Établissement des points d'échantillonnage et du plan d'échantillonnage — Identification des données à recueillir (tel que décrit dans l'ISO 14698-1)
	<ul style="list-style-type: none"> • établir les paramètres de recueil des données • établir le plan d'échantillonnage • établir/préparer le recueil des données/les feuilles d'enregistrement • fixer les limites préliminaires
	↓
2	Phase de mesurage préliminaire (tel que décrit dans l'ISO 14698-1)
	<ul style="list-style-type: none"> • déterminer la présence de biocontamination • sélectionner les méthodes • procéder à l'échantillonnage et aux examens microbiologiques
	↓
3	Analyse et surveillance des données
	<ul style="list-style-type: none"> • tabuler les données, par exemple sous forme de table/matrice d'évaluation • stratifier (trier/rationaliser) les données préliminaires • exprimer les résultats • appliquer les procédures d'évaluation statistique en déterminant la fidélité et l'exactitude • établir des cartes de contrôle
	↓
4	Évaluation des données
	<ul style="list-style-type: none"> • évaluer des limites initiales aux points de contrôle • attribuer des niveaux cible/d'alerte/d'action à partir de mesurages préliminaires • prendre en considération les résultats non conformes aux spécifications
	↓
5	Normalisation et validation
	<ul style="list-style-type: none"> • méthodes d'échantillonnage et de mesurage • traitement électronique des données • formation du personnel
	↓
6	Mise en mémoire des données/Documentation/Archives

Figure 1 — Estimation et évaluation des données à partir de la phase initiale de surveillance